LA MAIRIE SERA FERMEE TOUS LES APRES-MIDIS DU 22 JUILLET AU 18 AOÛT INCLUS

AGENCE POSTALE : FERMETURE EXCEPTIONNELLE LE SAMEDI 20 JUILLET 2019

DICTON

« S'il pleut à la Saint-Médard, il pleuvra pendant 40 jours plus tard… Sauf si Saint-Barnabé vient lui couper l'herbe sous le pied… »

Hélas, il a plu à la Saint Médard et… Saint-Barnabé n'est pas venu lui couper l'herbe sous le pied… Depuis, les pluies se succèdent… jusque quand, alors que l'été est maintenant installé ? Que disent les météorologistes ?

Que l'été 2019 s'annonce standard à l'image des étés 2007, 2010 ou 2011, présentant une forte et fréquente activité orageuse, quelques pics de chaleur habituels mais aussi des perturbations océaniques. Une grande variabilité qui risque de donner une impression d'été médiocre dans notre pays…

Nous verrons et ferons avec mais si c'est le cas, profitons pleinement des belles journées !

DISTRIBUS À DOMICILE !

UNE HABITANTE DE PLANGUENOUAL TÉMOIGNE :

« J'AI TESTÉ LE SERVICE ».

« Mercredi après-midi, j'ai appelé le 0800 18 10 10 avant 17 heures et j'ai réservé une place pour le jeudi matin avec départ de mon domicile à 8h50. A l'heure prévue, le minibus était devant ma porte, j'étais première passagère. Nous sommes partis sur un circuit, fonction des demandes du jour : arrêt à Planguenoual, à Morieux puis à Andel : un voyage sympa qui permet de discuter et faire connaissance avec les autres passagers, les uns se déplaçant pour leur travail, d'autres pour aller au marché ou faire des emplettes, une autre personne a un rendez-vous chez un spécialiste… Nous arrivons à la gare à 9h20 et là, nous prenons la navette qui correspond à notre besoin, pour ma part, direction le centre ville avec arrêt près du haras. Ayant souhaité la veille être de retour à mon domicile pour midi, j'ai repris la navette au même endroit à 11h pour rejoindre la gare où j'ai retrouvé le Distribus pour le retour à mon domicile à l'heure prévue.

La voiture est restée au garage, pas de souci pour le stationnement un jour de marché, une autre façon de se déplacer, des rencontres, une expérience convaincante et surtout, et là je pense aux personnes qui n'ont pas les moyens de se déplacer (personnes âgées, seules, handicapées, jeunes sans permis….) un réel service mis à leur disposition par Lamballe-Armor et simple comme un coup de fil !

LE CONSEIL MUNICIPAL VOTE LA REVISION DU PLU

Le Conseil municipal de Lamballe-Armor a décidé le 3 juin dernier d'engager une révision totale de son PLU sur l'ensemble de la commune. Quatre plans locaux d'urbanisme coexistent actuellement sur Lamballe-Armor dont celui de Planguenoual datant de 2006, obsolète, correspondant plus aux besoins actuels d'aménagement du territoire.

La décision de révision étant prise, Lamballe-Armor va maintenant recruter un bureau d'études et le travail de révision commencera avant la fin de cette année pour une approbation dans le meilleur des cas vers la fin de l'année 2022.

Réviser un PLU n'est plus une mince affaire parce qu'au-delà du classement des terrains, il faudra se mettre en conformité avec le contexte réglementaire qui s'impose, qu'on le veuille ou non.

Ainsi le futur PLU devra respecter :

- La loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement d'août 2009.
- La loi portant engagement national pour l'environnement du 12 juillet 2010.
- La loi du 24 mars pour l'accès au logement (loi ALUR).
- La loi du 13 octobre 2014 sur l'avenir de

l'agriculture, l'alimentation et la forêt.

- La loi ELAN du 23 novembre 2018 sur le logement, l'aménagement, le numérique.

Le PLU devra aussi être compatible avec :

- Le schéma de cohérence territorial de pays de St Brieuc de 2015 et en cours de révision actuellement.
- Le programme local de l'habitat voté par Lamballe Terre et Mer le 18 juin 2019.

Il devra prendre en compte également :

- Le Plan Climat Energie Territorial (PCET) en cours d'élaboration par Lamballe Terre et Mer (obligation réglementaire).
- Les objectifs à moyen et long terme du SRADDET de la région bretagne en cours d'élaboration (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires).

Autrement dit, les marges de manœuvre, qui plus est pour Planguenoual, commune littorale avec la réglementation particulière dont l' application est excessivement rigoureuse voire stupide, seront très réduites…
Nous en reparlerons mais vous pouvez trouver sur le site de Lamballe-Armor la totalité de la délibération prise le 3 juin dernier par vos élus.

lamballe-terre-mer.bzh
Communauté d'agglomération

Prenez l'air au Botrai

Profitez du Botrai et des animaux de la ferme tout l'été. Du 8 juillet au 30 août, la ferme pédagogique sera ouverte du lundi au vendredi de 10h à 18h. Bien sûr tout l'été, le Botrai s'anime : stage apprenti fermier, visite de ferme, épouvantail en folie, rallye photos, soirée contée…
Tout le programme sur lamballe-terre-mer.bzh/Sortir et découvrir/Tourisme/sites communautaires

Cet été, je pique une tête à la Piscine de Lamballe ou de Moncontour

Le saviez-vous ? La piscine de Lamballe est ouverte tous les jours de l'été sur des horaires de vacances. Rendez-vous rue des Olympiades : lundi : 10h-12h et 14h-19h / Mardi : 10h-12h et 14h-20h / Mercredi : 10h-12h et 14h-19h Jeudi : 10h-19h / Vendredi : 10h-12h et 14h-19h / Samedi : 14h-18h / Dimanche et jour férié : 10h-13h et 15h-17h30
Des stages d'apprentissage pour les enfants seront également organisés.
Renseignements : 02 96 50 13 80 – lapiscine@lamballe-terre-mer.bzh

Inscriptions Ecole de Musique & de danse communautaire

Samedi 6 juillet de 10h à 12h site de Lamballe / Mercredi 4 septembre de 14h à 18h site de Lamballe et samedi 7 septembre : sur certains forums des associations.
Renseignements : Ecole de musique & de danse communautaire au 02 96 50 94 75 ou www.emdp22.fr ou ecolearts@lamballe-terre-mer.bzh

Environnement – Zoom sur la Mante religieuse

La Mante religieuse est un insecte facilement reconnaissable à son allure unique. Très rare en Côtes-d'Armor, elle n'est connue que dans quelques localités. Cet insecte est à rechercher de juin à octobre.
Elle est régulièrement observée à Lamballe-Armor. Vous souhaitez nous aider ? Afin de recenser sa présence sur le territoire de Lamballe Terre & Mer, vous pouvez faire part de vos observations (date, lieu) et de toute information qui vous semblerait pertinente.

Service environnement de Lamballe Terre & Mer - 41, rue Saint-Martin à Lamballe environnement@lamballe-terre-mer.bzh
Pour en savoir plus sur l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale :
http://www.lamballe-terre-mer.bzh/accueil/projets/environnement/atlas-de-la-biodiversite - N'hésitez pas à vous inscrire pour recevoir la lettre bimestrielle « Atlas de la Biodiversité Infos ».

Environnement : aide à la plantation de haies bocagères et à la création de talus

Vous êtes exploitant ou propriétaire de terres agricoles (situées en zones agricoles ou naturelles) ou particulier avec une propriété en bordure de parcelles agricoles ? Selon votre projet, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement pour votre aménagement bocager.

La haie bocagère et le talus contribuent à l'amélioration de la qualité de l'eau grâce à leur rôle épurateur.

Ils participent fortement à la préservation de la biodiversité, en constituant des habitats et des couloirs de déplacement pour la faune et la flore. Tous deux limitent l'érosion des sols, l'outil de travail de l'agriculteur.

Enfin la haie joue un rôle de brise-vent et d'abri pour le bétail ou de ressource en bois de chauffage, tout en embellissant notre cadre de vie.

Quel accompagnement ?

Le service Environnement de Lamballe Terre & Mer peut vous aider à élaborer votre projet d'aménagement et à mettre en œuvre sa réalisation : plantation de haie bocagère, implantation de talus (planté ou nu), regarnissage d'un maillage existant, entretien les trois premières années, premières tailles de formation. L'ensemble des travaux réalisés peut bénéficier du financement de Breizh Bocage (Europe, Région, Conseil Départemental des Côtes-d'Armor et Agence de l'eau Loire-Bretagne) et de Lamballe Terre & Mer. Les travaux sont totalement ou partiellement réalisés par une entreprise.

Planter, oui, mais comment entretenir les plantations dans le futur ?

Les premières tailles permettent de former la haie et de faciliter l'entretien futur. Outres les entreprises spécialisées du territoire, l'association d'agriculteurs Terres & Bocages, basée à Trédaniel, peut aussi vous accompagner dans la réalisation de vos plantations et dans leur entretien à court ou long terme, dans une logique agroforestière et participative (contacts : Thierry Guéhenneuc, technicien agro-forestier : 02 96 73 41 09 ou Dominique Simon, Président : 06 80 06 05 39).

Les travaux d'entretien peuvent être financés par des Mesures Agro Environnementales (MAEC).

Si vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement ou obtenir davantage d'informations, vous pouvez contacter le technicien bocage au 02.96.50.59.37 ou par mail : environnement@lamballe-terre-mer.bzh

Déchets ménagers - Décalage des collectes du 15 août

Si vous êtes collectés le jeudi 15 août, pensez à consulter votre calendrier de collecte des déchets ménagers pour les décalages. Les calendriers sont également consultables sur lamballe-terre-mer.bzh

Vigilance tri n°2

Tous les emballages en plastique, en métal, les papiers et les cartonnettes doivent impérativement être déposés en vrac dans votre bac ou sac jaune. Certaines personnes pensent bien faire en imbriquant les emballages les uns dans les autres pour gagner de la place. Or, les emballages sont triés individuellement selon leur matière et les agents de tri n'ont pas le temps de séparer les emballages imbriqués entre eux. Ils ne seront donc pas recyclés. Pour gagner de la place dans votre bac jaune, n'imbriquez pas vos emballages, écrasez-les ou tassez-les.

Plus d'informations: contactdechets@lamballe-terre-mer.bzh

Du 16 au 22 septembre 2019, déposez gratuitement vos feux de détresse périmés dans votre magasin d'accastillage

Les feux de détresse (Feux à mains, Fusées parachutes et Fumigènes) ont une durée de vie limitée. Ceci est lié aux matériaux qui les composent, potentiellement dangereux ou instables dans le temps. Ces produits sensibles peuvent avoir de graves conséquences pour les personnes et l'environnement. Il est donc nécessaire de s'assurer que ces équipements rejoignent une filière de traitement adaptée afin de limiter les risques. Ces produits ne doivent en aucun cas être déposés avec les ordures ménagères ni en déchèterie.

Du 16 au 22 septembre 2019, vous pourrez déposer gratuitement, et sans obligation d'achat, vos feux de détresse périmés dans différents magasins d'accastillage présents sur le territoire de Lamballe Terre & Mer.

La liste des magasins sera disponible dès cet été sur le site internet de l'éco organisme Aper-Pyro : www.aper-pyro.fr/bretagne-déstockage-feux-périmés.

Cette opération est organisée par le Conseil régional, l'ADEME, l'APPB, la CRMA, la CCIR et l'APER-PYRO.

CULTURE - ASSOCIATIONS - ANIMATIONS

ESPACE CULTUREL

BIBLIOTHEQUE

Durant les mois de juillet et août : pas de « Racontines » ni de « Café-lecture ».
A partir du 8 juillet et jusqu'au 31 août les horaires d'ouverture seront les suivants :

- mardi de 17h à18h30.
- mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h.
- samedi de 10h à 12h (fermeture exceptionnelle le samedi 17 août).

Du 1er juillet au 31 août et en partenariat avec le Club photos de l'Amicale Laïque de Planguenoual, exposition photos « Le patrimoine Breton ».
Vernissage de l'exposition samedi 6 juillet à 11h30.

ASSOCIATION THEATRE DES EMBRUNS

La saison 2018-2019 des Embruns s'est achevée par six belles représentations à la salle des fêtes avec un public fidèle à ces rendez-vous, huit cents spectateurs ayant assisté aux représentations de la pièce d'Yvon Taburet, « Un sacré cadeau ». Soirées théâtre mais aussi soirées solidarité puisqu'une partie des recettes (800 euros) a été reversée à l'association France Alzheimer. Après ce succès 2019 et 40 ans d'existence, une page se tourne pour les Embruns puisque Daniel Saintilan, Président depuis 20 ans et Isabelle Rohon, secrétaire ont décidé de passer le relais. Président fédérateur, enthousiaste et acteur, Daniel a su transmettre sa passion à une troupe qui s'est sans cesse renouvelée autour d'un noyau solide avec le but de maintenir, coûte que coûte une manifestation culturelle locale appréciée de tous. Un grand merci à Daniel Saintilan pour ces années de bénévolat et pour nous avoir fait passer de belles soirées à la salle des fêtes. Qu'il revienne sur scène ! La vie continue, quelques membres ont décidé de reprendre le flambeau et d'apporter aux Embruns un nouveau souffle. Un appel est lancé à toute personne intéressée par le théâtre ou pour aider la troupe avec comme seul objectif : prendre et donner du plaisir, ceci dans un esprit d'ouverture !

Contacts avec le nouveau bureau constitué :

- Président des Embruns, M. Jean Luc Arthémise : 06 87 77 81 43 ; arthemise.jl@orange.fr
- Secrétaire : Madame Françoise Crété : 06 08 60 49 09 ; cretefrançoise@gmail.com
- Trésorier : M. Pascal Crété

ASSOCIATION A3PVA

Le 19 juillet2019 : 1ère édition « sortie pêche en mer » avec restauration en soirée sous un chapiteau avec vue sur le bassin des Salines à marée haute. Réservations et inscriptions obligatoires.
Le 26 juillet 2019 : balade en mer. Découverte du Val-André vu du large. Horaires : 11 heures – 17 heures.
Le 9 août 2019 : balade en mer. Découverte du Val-André vu du large. Horaires : 11 heures 30 – 18 heures
Le 11 août 2019 : partenariat avec B.A.M, « Breizh Art More » à la Fête de la Mer pour proposer des promenades en mer afin de découvrir la station vue du large (participation 5€/pers).
Le 17 août 2019 : bénédiction de la Mer (rassemblement des bateaux 19h00 - Cale Hamonet au bout du port).
Le 20 août 2019 : 2ème édition « sortie pêche en mer » avec restauration en soirée sous un chapiteau avec vue sur le bassin des Salines à marée haute. Réservations et inscriptions obligatoires.

COLLECTIF APPIH

Le dimanche 21 juillet à midi, le collectif contre la fusion, APPIH, organise une réunion à la salle des fêtes qui sera suivie d'un repas festif. Prenez note de cette date dans vos agendas.

FOOTBALL CLUB COTE DE PENTHIEVRE

La saison 2019/2020 se prépare

Seniors : les 3 équipes évolueront en championnat de district aux niveaux D2, D3 et D4**.** Le début de la préparation a été fixé au **mercredi 31 juillet 2019 à 19h, au complexe du Pont Gagnoux à Pléneuf-Val-André**. Les entraînements seront assurés par Lionel HAGUET, Sylvain RABET, Denis SADOC et Nicolas CHEVALIER (spécifique gardiens). Un planning a été établi.

La compétition commencera le dimanche 25 août 2019 (1er tour de la coupe de France).

Les championnats commenceront le 8 septembre 2019.

Jeunes : les dates de reprise seront précisées ultérieurement et diffusées sur le site, par voie de presse et Facebook.

Les demandes de licence nouveaux joueurs ou joueuses : les bordereaux de demande de licence pour la saison 2019/2020 sont à la disposition des joueurs et des familles. Les retirer auprès de Bernard MABILAIS, au foyer du Pont Gagnoux à Pléneuf ou des responsables des catégories jeunes le moment venu.

Les demandes de renouvellement de licence : (dématérialisation) joueurs, parents, surveillez votre boîte mail, la demande de renouvellement vous est adressée par le club à l'adresse mail que vous avez fournie sur la dernière demande de licence.

Certificats médicaux : les certificats médicaux de la saison 2016/2017, valables 3 saisons, (renouvellement et changement de club) sont arrivés à échéance. **Pour la saison 2019/2020, les joueurs ayant passé la visite médicale en 2016/2017 doivent retourner chez le médecin**.

Rappel : si vous utilisez le bordereau de demande de licence (papier), vous devez impérativement faire compléter la partie médicale sur le bordereau. Si vous utilisez le processus de dématérialisation, vous faites compléter le certificat médical de la saison 2019/2020 de la FFF (à télédécharger ou à réclamer au club). Si vous faites compléter un certificat médical autre que celui de la fédération, il ne faut pas oublier de faire préciser les mentions suivantes :

- Ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique du football en compétition
- Est apte à la pratique des compétitions de la catégorie d'âge immédiatement supérieure. Si ces mentions ne sont pas indiquées, le certificat sera retourné au club.

En cas de difficulté, vous vous rapprocher de Bernard Mabilais, secrétaire du club, au foyer du Pont Gagnoux, téléphone : 06 78 01 78 27 ou de Michel Lucas : 06 63 78 09 61

Le prix des licences : 80€ pour les U6 à U9, 90€ pour les U10 à U19, 110€ pour les seniors. Contrairement aux saisons passées, il ne sera pas demandé de contribution financière supplémentaire en cours d'année.

Les familles qui remplissent les conditions et qui disposent des tickets loisirs, bons CAF, ANCV, MSA etc… pourront, comme d'habitude, s'acquitter du montant de la licence avec ces moyens.

Les sites d'entraînement et de rencontres : inchangés

Planguenoual : U8/U9, U14/U15, seniors matchs aller championnat, équipes A et B

Saint-Alban : U6/U7, U10/U11, seniors matchs de coupe et de challenge du district, championnat équipe C

Pléneuf-Val-André : U12/U13, U16/U18, seniors matchs retour championnat, équipes A et B

Les jours et horaires d'occupation des terrains ne sont pas encore arrêtés.

Composition du bureau FCCP : inchangé

Président : Michel Lucas - Vice-président école de football : Jean-Baptiste Allain - Vice-président football à 11 jeunes : Sébastien Legrand - Vice-président seniors : David Nabucet - Secrétaire : Bernard Mabilais, secrétaire-adjointe : Marie-Annick Grogneuf - Trésorière : Marie-Annick Grogneuf, trésorière-adjointe : Corinne Deguen

Les responsables des différentes catégories

U6/U7 : Marin Le Meur – **U8/U9** : Ludovic Letexier – **U10/U11** : Franck Doaré – **U12/U13** : Jean-Baptiste Allain **U14/U15** : Sébastien Legrand (VP foot à 11), Michaël Papazyan, Jean-Charles Houzé - U17/U16 : Sébastien Legrand (VP foot à 11), Melvin Le Bellec, Mathieu Revel – Seniors : David Nabucet (VP Seniors), Lionel Haguet, Sylvain Rabet, Denis Sadoc, Nicolas Chevalier.

Prochains rendez-vous festivités

14 juillet : moules-frites et feu d'artifice au Pont Gagnoux, en collaboration avec l'association des employés communaux de Pléneuf. Les 13 juillet et 14 août : fêtes de nuit à Saint-Alban, en collaboration avec le comité des fêtes, Fleur d'Aulne et Amicale Laïque. Pour ces festivités (préparation et tenue des différents stands, **nous avons besoin de bénévoles, se rapprocher de Michel Lucas ou de Marie-Annick Grogneuf**.

Les contacts : Michel Lucas 06 63 78 09 61(Président) et/ou michellucas22400@yahoo.fr
Jean-Baptiste Allain 06 32 41 91 36 (vice-président école de football) et/ou jean_bapt17@hotmail.fr
Sébastien Legrand 06 64 14 42 87 (vice-président jeunes foot à 11 U14 à U18) et/ou sebastien.le-grand@wanadoo.fr
David Nabucet 06 42 71 51 77 (vice-président seniors) et/ou rozenn.nabucet@sfr.fr
Bernard Mabilais 06 78 01 78 27 (secrétaire) et/ou fccp22@orange.fr
Site du Football Club Côte de Penthièvre : **http://cpfc.e-monsite.com**

COURIR ENTRE TERRE ET MER

Un début d'été un peu compliqué avec cette météo changeante, instable. Profitons de ces bons moments, tant qu'ils nous sont donnés, surtout pendant cette période de vacances.
Sachons les apprécier en famille ou entre amis. Retrouvez-nous sur les chemins si le cœur vous en dit.

Nos rendez-vous habituels du dimanche matin à 9h30

-Le 7 juillet et le 1er septembre à Dahouët sur le parking, près de l'aire de carénage.
-Les 14 et 28 Juillet sur le parking de la plage à Port-Morvan.
-Le 21 Juillet sur le parking des tennis à la Cotentin.
Relâche pendant le mois d'août, reprise le 1er septembre.

Quelques courses dans la région

Le 7 juillet à Binic, pour « la course de l'Ic », avec 2 distances : 12 et 20km. Premier départ à 9h10. Renseignements et inscriptions : klikego.com
Pour tous renseignements complémentaires, contacter G. André au 02.96.32.71.18

ETAT CIVIL

Naissance

Le 6 juin est né à Saint-Brieuc, Soan CHEVALIER, dont les parents sont domiciliés 14 Ter, rue de Lamballe.
Toutes nos félicitations aux parents et tous nos vœux au nouveau-né.

Mariages

Le 24 mai a été célébré le mariage de Patrick MILA et de Marine RIBOT, résidant au 3, rue de la Clôture.
Le 7 juin a été célébré le mariage de Clément FOREAU et de Rita RUNGOO, domiciliés 9, rue du Centre.
Le 8 juin a été célébré le mariage de Pierre-Emmanuel LAFLESSELLE et de Elodie LEFEBVRE domiciliés 13, rue des Macareux.

Décès

Le 7 mai est décédé en son domicile, 4, Treutran, à l'âge de 52 ans, M. Yannick SCHIESTE.
Sincères condoléances à la famille.

A L'ATTENTION DES FUTURS PARENTS NON MARIES

Il est vivement conseillé au futur père d'un couple de parents non mariés de se présenter **avant la naissance de l'enfant** à la Mairie de son domicile afin d'y effectuer une reconnaissance anticipée. Les démarches post-natales en seront ainsi simplifiées.

PERMIS DE CONSTUIRE ACCORDE

M. LEMEE pour l'extension d'une habitation après démolition d'un appentis - 29, rue des Bois.

DECLARATIONS PREALABLES ACCORDEES

Mme EMERY pour l'aménagement de combles et la modification d'ouvertures - 5, rue de la Côte d'Emeraude.
M. BRUNETTI pour l'extension d'une véranda - 2, Treutran.
M. RELAND pour une clôture - 5, rue des Chardonnerets.
M. RIELLAND pour l'extension d'une habitation et modification d'une ouverture - 23, rue de la Plage.

PETITE ANNONCE

- Assistante maternelle cherche enfants à garder pour septembre 2019. Tél : 02.96.32.83.65.
- Vide -maison au Bas de Saint Marc à PLANGUENOUAL les samedi 20 et dimanche 21 juillet prochain de 10 h à 18 h. Objets déco, mobilier, cadres, tableaux, vaisselle, vêtements, linge de maison, berceau, chaise enfant, jouets, meuble informatique, écran, clavier, souris, caméra webcam, livres, divers outils de jardin, outils de bricolage, grillage, divers matériaux. Tél : 06.30.77.64.39.

SALON DE COIFFURE

Le salon coiffure hom' sera fermé pour congés du 29 juillet au 04 août inclus.

BOUTIQUE SOLIDAIRE DE LA CROIX-ROUGE

La boutique solidaire de la Croix-Rouge située 8, rue des Gastadours à Lamballe, est ouverte le mardis et le mercredi de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 9h30 à 13h30. Petits prix. Ouverte à tous publics.

Tél : 02.96.31.21.86 - Mail al.lamballe@croix-rouge.fr - Site internet : cotesdarmor.croix-rouge.fr

croix-rouge française

A VOTRE SERVICE AU POLE SANTE

PHARMACIE : 2, rue du Verger - Tél : 02.96.32.74.54.

CABINET MEDICAL : 4, rue de Verger - Tél : 02.96.32.77.16

CABINET INFIRMIER : 4, rue du Verger - Tél : 02.96.32.79.54.

CABINET D'OSTEOPATHIE : 4, rue du Verger - Tél : 07.77.25.35.68.

CABINET DE SOPHROLOGIE : 4, rue du Verger - Tél : 06.14.08.43.82.

CABINET « LES PETITS PAS » : 4, rue du Verger - Tél : 06.10.74.58.31

Réflexologie plantaire - Hypnose - Thérapie individuelle - Accompagnement à la parentalité.

INFORMATIONS DIVERSES - NUMEROS UTILES

MAIRIE (02.96.32.78.25)

lundi 9h/12h et 14h/18h30, mardi, mercredi et vendredi : 9h/12h et 14h/17h. - Jeudi : 9h/12h.

LA POSTE : mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h /12h. Tél : 02.96.93.11.69.

ESPACE CULTUREL (02.96.74.64.31)

mardi 17h/18h30 - mercredi 10h/12h et 16h/18h - vendredi : 17h/19h et samedi : 10h/12h.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LAMBALLE TERRE & MER : 02.96.50.00.30

CIAS (ex Service à Personne Côte de Penthièvre) : 02.96.32.98.94

MISSION LOCALE (02.96.50.84.50) : sur rdv le mardi de 9h à 12h à la mairie d'Erquy ou de Pléneuf-Val-André.

POLE EMPLOI : faire le **3949.**

MULTI-ACCUEIL « COULEURS ENFANCE » : rue Christian de la Villéon à Saint-Alban. Tél : 02.96.50.00.30.

CABINE DENTAIRE : 9, rue des Ponts Neufs - Tél : 02.96.78.26.23

CABINET DE KINESITHERAPIE : 2, rue de Lamballe - Tél : 02.96.32.71.43

MEDECIN DE GARDE : faire le **15**

PHARMACIE DE GARDE : faire le **3237**

POMPIERS : 18 - GENDARMERIE : 17

POLICE MUNICIPALE : 02.96.50.14.40

ENFANCE MALTRAITEE : 119

ASSISTANTE SOCIALE DU CONSEIL GENERAL : contacter le 02.96.50.10.30.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanence les 1er et 3ème mardis du mois à Pléneuf-Val-André. Contacter le 02.96.63.13.00.

DECHETTERIE

Lundi et jeudi : 14h/18h - mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h/12h - 14h/18h. Tél : 02.96.32.95.89

AVIS IMPORTANT

Les particuliers et associations qui désireraient faire paraître un article dans le prochain numéro doivent déposer leur texte ***avant le 16 août 2019.*** *Vous pouvez également nous l'adresser par mail à l'adresse planguenouvelles@planguenoual.fr - Nous ne garantissons pas la parution des articles parvenus après cette date.*

Responsable de la Publication : Daniel NABUCET

ÉTÉ 2019

JUILLET

DIMANCHE 14 JUILLET

Vide-grenier
Organisé sur le site de la salle des fêtes
par l'Amicale Laïque.
Réservation (de 12h à 14h et après 18h) au
06.75.75.30.81 ou 02.90.03.25.38

VENDREDI 19 ET SAMEDI 20 JUILLET

Chants bretons marins et de la mer
Interprétés par les chanteurs de la Cotentin
à 20h30 à la chapelle de Dahouët
(Libre participation au profit de la SNSM)

DIMANCHE 28 JUILLET

Loto
Organisé à la salle des fêtes
Par le Club des 3 Rives

AOÛT

SAMEDI 3 AOÛT

Moules-frites et soirée dansante
Organisés à la salle des fêtes
par l'école Sainte-Anne. Tarifs : 12 € adultes et
5 € enfants de 5 à 12 ans.
(La part à emporter 9€, uniquement sur
réservation au 07.69.58.08.87)

DIMANCHE 4 AOÛT

Vide-grenier
Organisé sur le site de la salle des fêtes par
l'Amicale Laïque.
Réservation de 12h à 14h et après 18h au
06.75.75.30.81 ou 02.90.03.25.38

JEUDI 8 AOÛT

Grillades
Organisées à la Cotentin
par Les Amis de la Cotentin

DIMANCHE 11 AOÛT

Moules frites
Salle des fêtes - Amicale Cyclos

DIMANCHE 18 AOÛT

Loto
Salle des fêtes - Amis du Rallye d'Armor

DIMANCHE 25 AOÛT

Loto
Salle des fêtes - Club de twirling bâton de
Pléneuf-Val-André

MERCREDI 28 AOÛT

Spectacle de rue
Parking de Port Morvan - 18h18
Heavy Motors, ballet exigeant de virtuosités
physiques et théâtrales.
Petite restauration et buvette sur place

Dans les environs

- « Les Mercredis Côtiers »
Du 10 juillet au 28 août en différents sites.
Renseignements : www.lamballe-armor.bzh
- « Les Régalades »
Les jeudis du 18 juillet ou 22 août à Lamballe.
Renseignements: www.lamballe-armor.bzh
- « Jazz à l'Amirauté »
Les mardis du 9 juillet au 27 août à Pléneuf-Val-André.
Renseignements : www.jazzalamiraute.fr